

ÊTRE DIPLOMÉ AVEC UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Le contrat d'apprentissage

Un contrat peut être signé dans

- ◇ le secteur privé (TPE, PME grande entreprise, entreprise d'intérim, association, tous secteurs confondus)
- ◇ le secteur public (mairie, collectivités locales ou territoriales, armée, rectorat, ministères, les établissements publics, hôpitaux...).

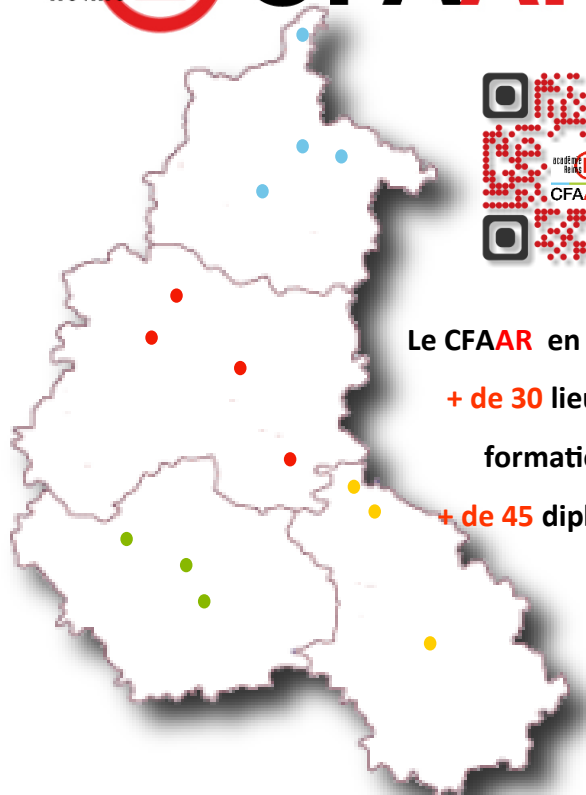
L'apprenti(e) devient un(e) salarié(e) de l'entreprise. Il (elle) est soumis(e) au code du travail et à la convention collective de l'entreprise :

- ◇ 35 heures par semaine
- ◇ période d'essai
- ◇ salaire qui varie en fonction de l'âge et du niveau de formation
- ◇ ...

Pour tous les apprenti(e)s mineur(e)s, des règles spécifiques existent (sur le temps et les conditions de travail).

L'apprenti(e) est suivi(e) en entreprise par son maître d'apprentissage et par le CFA lors de rencontres régulières. Le maître d'apprentissage veille à la bonne intégration de l'apprenti(e), à lui confier des missions qui s'intègrent dans sa formation et à suivre ses résultats. Pour réussir l'alternance, un savoir-être et des qualités d'autonomie, d'organisation, d'assiduité sont nécessaires.

Le CFA peut vous accompagner dans la recherche d'une entreprise. Prenez contact avec nous! DPMV 18-062018



Le CFAAR en chiffres:

+ de 30 lieux de

formation

+ de 45 diplômés

CFA de l'Académie de Reims

11 Rue Jean Jaurès—08200 SEDAN

03 24 27 41 16

cfa@ac-reims.fr - www.cfaar.fr



BAC PRO
RÉALISATION DE PRODUITS
IMPRIMÉS ET PLURIMÉDIA :
OPTION PRODUITS IMPRIMÉS



Il (elle) conduit des machines à imprimer d'exploitation complexe. Il travaille dans des ateliers d'impression, des imprimeries de labour ou de presse.

Sa maîtrise de l'ensemble des procédés technologiques (offset, héliogravure, sérigraphie...) et des nouvelles technologies d'impression numérique lui permet de s'adapter à une ou plusieurs machines.

En général, Il (elle) prépare, règle et conduit la production.

Il (elle) réalise l'imposition et la forme imprimante. Il choisit, dose et contrôle la qualité des matières premières (des encres et de leur teinte, des solvants). Il (elle) participe aux opérations de massicotage et pliage. Il (elle) veille à la qualité de l'impression.

Les conditions d'accès

Formation ouverte aux élèves sortant de seconde du Bac Pro RPIP;

- Qualités : bonne vision des couleurs, organisation, soigneux, méthodique, méticuleux, créatif, sens esthétique et relationnel
- Etre âgé entre 16 et 30 ans, des dérogations sont possibles (par exemple, avoir 15 ans et sortir de 3ème), renseignez vous auprès du CFA (Centre de Formation d'Apprentis).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

La formation

2 ans en alternance.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais ils sont adaptés au rythme de l'alternance.

L'apprenti est suivi en entreprise par le CFA.

Il n'y a pas de frais de formation.

Les débouchés

Poursuite d'études :

BTS

Métiers :

Conducteur de machines à imprimer ...

Le programme

20 semaines de formation par an :

Enseignement général :

Mathématiques, Français, Histoire-Géographie, Langues, Education Civiques juridique et sociale, Arts Appliqués et Cultures Artistiques et Education Physiques et Sportives.

Enseignement professionnel :

Épreuve scientifique et technique; Pratique de Réalisation de Produits Pluri média et/ou Imprimés.

Le site de formation

Lycée Georges Brière

2 rue Vauban 51100 REIMS

03 26 83 50 50

www.lycee-georges-briere.fr



BAC PRO RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURIMÉDIA : OPTION PRODUITS IMPRIMÉS